

BÉTHUNE

LICENCE PRO Management européen de la chaîne logistique

▪ OBJECTIFS DE LA FORMATION

Notre objectif est de former au métier de responsable logistique. Celui-ci conçoit et organise les opérations de la chaîne logistique (approvisionnement, production, distribution) avec un souci permanent du rapport qualité-coût. Il trouvera sa place dans les entreprises de transport, des prestataires logistiques, des entreprises industrielles. Ces entreprises interviennent de plus en plus à l'échelle européenne.

▪ COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- **S'intégrer** dans un environnement économique européen
- **Coordonner** l'activité des différentes fonctions
- **Déterminer** les besoins de stockage en fonction de la production des services commerciaux
- **Organiser** et superviser le traitement des commandes
- **Manager** une équipe, l'animer
- **Choisir** et adapter un système informatique

▪ QUELS DÉBOUCHÉS APRÈS LA LICENCE ?

RESPONSABLE
DISTRIBUTION

RESPONSABLE
ENTREPÔT

LOGISTICIEN
INDUSTRIEL

RESPONSABLE
CENTRALE D'ACHAT



Faculté des Sciences
Appliquées

Technoparc Futura
62400 BÉTHUNE
Tél : 03 21 64 71 23

www.univ-artois.fr



UNIVERSITÉ D'ARTOIS



BÉTHUNE

■ CONDITIONS D'ACCÈS

Formation Initiale :

- BTS / DUT dans les domaines du transport, de la logistique et de la gestion *
- Licence 2 Sciences et Technologie
- Diplômé de niveau III de formations françaises ou européennes *

Formation Continue :

- Techniciens du service public ou privé *
- Validation d'acquis : VAE ou VAP *
- Formation continue (salariés, demandeurs d'emploi) *

* Sous réserve d'acceptation du dossier

■ RYTHME DE LA FORMATION DE LICENCE PRO (information non contractuelle)

Semaines

Université 38-42
Entreprise 43-44
Université 45-46
Entreprise 47-48
Université 49-50
Entreprise 51-1
Université 2-3
Entreprise 4-5
Université 6-7
Entreprise 8-25
Université 26

Le contrat de professionnalisation peut être validé jusqu'à la date de la rentrée. Pour tout renseignement, contacter : **Catherine RIBU** au **03 21 64 71 28** ou par mail : catherine.ribu@univ-artois.fr

Le contrat de professionnalisation permet d'effectuer la formation alternativement en entreprise et à l'université. C'est un contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée qui offre une rémunération allant de 55% à 100% du SMIC selon l'âge et le niveau de formation de l'étudiant. Les frais de formation sont à la charge de l'organisme collecteur.

■ CONTENU DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (en 1 an)

SEMESTRE 5

• Environnement européen

- Acteurs européens
- Droit Européen des transports et de la logistique
- Approche internationale du transport européen
- Anglais

• Management appliqué à la logistique

- Comptabilité analytique, gestion des stocks
- Marketing des prestations logistiques
- Gestion des ressources humaines
- Droit du travail
- Droit des contrats
- Economie

• Outils de la logistique

- Logistique amont (achats, négociations)
- Logistique de production (planification, juste à temps)
- Logistique Aval (transport, distribution)

SEMESTRE 6

• Gestion de la chaîne logistique

- Chaîne logistique globale
- Informatique et système d'information
- Méthodes et outils qualité
- Logistique internationale, terminologie anglaise
- Logistique et protection de l'environnement
- Sport
- Projet tutoré de 4 semaines
- **Stage** de 12 semaines minimum

